

**QUIMPER BRETAGNE
OCCIDENTALE
CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Séance du 8 décembre 2022

Rapporteur :

Monsieur Jacques LE ROUX

N° 43

ACTE RENDU EXECUTOIRE

compte tenu de :

- la publicité sur le site Internet, pour une durée de deux mois, à compter du : 14/12/2022
- la transmission au contrôle de légalité le : 14/12/2022 (accusé de réception du 14/12/2022)

Acte original consultable au service des assemblées

Hôtel de Ville et d'agglomération

44, place Saint-Corentin – CS 26004 - 29107 Quimper Cedex

Contrat d'objectifs et de moyens avec TEBEO

Quimper Bretagne Occidentale souhaite poursuivre sa contribution au développement de la chaîne de télévision locale « Télévision Bretagne Ouest » par la signature d'une convention sur la période 2022-2024, après les conventions 2010-2012, 2013-2015 et 2017-2019 et 2019-2021. La participation financière proposée par Quimper Bretagne Occidentale est de 210 000 euros sur 3 ans, soit 70 000 euros par an (pour mémoire, QBO versait 80 000 euros par an dans le cadre de la précédente convention 2019-2021).

Les programmes de Tébéo se traduisent par un engagement quotidien de production propre (essentiellement journal et magazine centrés sur les sujets intéressant la vie locale, sports, culture, initiatives associatives ou citoyennes...) et pour le reste du temps d'antenne des rediffusions, archives, programmes libres de droits ou échanges de programmes avec les autres télévisions locales.

En termes de modèle économique, les ambitions de la chaîne sont de se financer essentiellement par la publicité à l'antenne (campagnes locales ou régionales plus que nationales). Toutefois, il n'existe pas d'expérience de modèle de télévision locale sans participation des collectivités, plus ou moins fortes selon qu'il s'agit d'initiatives publiques ou privées.

Tébéo couvre l'ouest breton défini par la zone de réémission de Roc'h Tréududon (Finistère, ouest des Côtes d'Armor, franges du Morbihan), ce qui représente un bassin de population d'environ 1,4 million d'habitants.

Tébéo souhaite mettre en place avec Quimper Bretagne Occidentale un nouveau cadre conventionnel. L'Agglomération souhaite y répondre favorablement afin de favoriser la production audiovisuelle et d'information à l'ouest de la Bretagne ainsi que de soutenir la

pluralité des sources d'informations. La participation financière proposée par Quimper Bretagne Occidentale est de 210 000 euros sur 3 ans, soit 70 000 euros par an.

Dans le cadre de cette mission, sans préjudice du traitement rédactionnel de l'actualité dans les programmes d'information habituels de la chaîne, qui relèvent de sa seule initiative et de sa seule responsabilité, Tébéo s'engage à accompagner et relayer les projets menés par Quimper Bretagne Occidentale et également à renforcer la présence au sein des programmes de la chaîne de sujets liés à l'actualité cornouaillaise.

Après avoir délibéré, le conseil communautaire décide, à l'unanimité des suffrages exprimés, d'autoriser madame la présidente :

- 1 - à signer le contrat d'objectifs et de moyens pour la période 2022-2024 ;
- 2 – à verser, pour l'année 2022, la somme de 70 000 euros.